

ACCOMPAGNEMENT A LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE (VAE)

Formation
éligible au
CPF



VAE - Bilan de compétences

Objectifs

Accompagner le ou la candidat.e dans sa démarche VAE. Aider le ou la candidat.e à construire son dossier de validation VAE (Livret 2). Se préparer à l'entretien avec le jury VAE

Contenus

Atelier méthodologique : expliciter le livret 2, analyser l'expérience acquise au regard des exigences du référentiel du diplôme visé, s'approprier une méthode de description des activités. Entretien expert : identifier et aider au choix des activités à décrire et valoriser dans le livret 2. Rechercher des éléments faisant la « preuve » des acquis Suivi individuel : conseils rédactionnels Atelier de préparation de l'entretien avec le jury VAE

Pré-requis

Avoir une décision de recevabilité positive pour le diplôme visé. Justifier d'au moins 1 an ou 1 607 h d'expérience en rapport direct avec la certification visée ATTENTION : Réforme de la VAE en cours, la démarche est différente selon le diplôme visé et le statut du candidat : <https://vae.gouv.fr/>

Modalités et délais d'accès à la formation

Prendre RV avec la Conseillère en Formation pour établir une proposition personnalisée. Entrée après validation du financement

Public concerné

Tout public, Salariés, Demandeurs d'emploi, Public spécifique

Accessible aux personnes handicapées

Durée

- Nombre d'heures au total : 16h à 24h, possibilité d'aménager le parcours du candidat en fonction de son profil.h

Dates

Aucune session enregistrée à ce jour.

Méthodes pédagogiques

Accompagnement individuel, en présentiel ou à distance - Ateliers collectifs, possibilité de réaliser des stages en fonction du profil du candidat.

Modalités d'évaluation

- Entretien avec le jury VAE

Validation

Possibilité de valider un ou des blocs de compétences Attestation de fin d'accompagnement

Modalité de financement

- Financement individuel
- CPF
- Plan de développement des compétences
- Financement Pôle Emploi

Tarif

75 € tarif personnalisable en fonction du statut du candidat Complément sur le tarif : personnalisable en fonction du statut du candidat

Résultat(s)

Pas de taux récent disponible Possibilité de validation totale ou partielle. En cas de validation partielle, le GRETA vous propose un conseil post jury pour envisager la suite de votre parcours.

Débouchés et poursuites d'études

Bénéfices professionnels de la VAE :

- être reconnu dans son métier
- sécuriser son parcours professionnel
- faciliter sa mobilité professionnelle
- engager une évolution professionnelle

Informations sur les [débouchés et les métiers](#).

Information(s) diverse(s)

Pour tout renseignement relatif à la prise en charge financière de votre accompagnement VAE, contactez-nous.

Formation réalisée par
GRETA Auvergne

Site de formation
Lycée Blaise Pascal
48 avenue de la Résistance
63600 - Ambert

Contact
Thibaut LUGAN
04 73 26 35 06
greta-auvergne@ac-clermont.fr


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

RÉSEAU
greta
AUVERGNE